

On s'abonne au bureau du journal, rue de l'Ange, n° 627, où les lettres et envois doivent être adressés franc de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT ;
(Par trimestre.)

Pour Namur. 4 fl. 50 c.
Pour les autres villes 5 20

COURRIER

DE LA SAMBRE.

INSERTIONS ET AVIS.
Prix par ligne d'impression, 10 cents.

Avis aux abonnés.

Les abonnements commencent à toutes les époques, mais doivent échoir à la fin de mars, juin, septembre et décembre.

N° 416.

VENDREDI.

5 AOUT 1831

INFERIEUR.

BRUXELLES, 3 août.

PETITES ATTAQUES CONTRE LA PRESSE.

Il paraît que dès l'instant où le provisoire a cessé, où la Belgique a été définitivement constituée, une certaine classe d'hommes a cru qu'il était de son devoir de travailler avec persévérance à rétablir tous les abus du régime détruit. Nous savons bien que ces hommes ne parviendront pas, malgré leurs efforts, à nous ramener aux lois renversées par la révolution de septembre; mais c'est le devoir de la presse, sentinelle avancée de la liberté, de veiller sur les vieux serviteurs du pouvoir, et de les empêcher de nous entraîner de nouveau dans l'ornière dont nous avons eu tant de peine à les faire sortir.

Voici que M. de Failly ressuscite le vieux dédain et la vieille rancune des gouvernements absolus contre la presse; voici que, du haut de son trône ministériel, il déclare qu'il laissera le pays sans défense, plutôt que de céder aux avis des journaux; noble fierté digne du beau temps des premiers ministres de Louis XVIII; car M. de Villèle lui-même était trop avancé pour avoir cette vanité enfantine. (Indépendant.)

NOUS AVONS EU TORT D'ATTAQUER LE MINISTRE DE LA GUERRE.

M. de Failly vient d'ajouter de nouveaux fleurons à sa couronne. Les nouvelles que nous recevons ce matin prouvent jusqu'à quel point ce ministre s'est montré vigilant et à la hauteur de sa position: les digues de Liefkenshoek percées, la garnison de Maestricht parcourant impunément les campagnes du Limbourg, et par-dessus tout, le Capitalen-Dam dans les mains des Hollandais; certes, en voilà plus qu'il ne faut pour justifier nos attaques. Le Capitalen-Dam, à l'aide duquel on peut inonder les Flandres jusqu'à Gand, gardé par cinquante hommes! Allons, M. de Failly, retirez-vous; vous avez assez compromis le pays; votre incurie, votre incapacité, viennent d'être assez tristement prouvées pour justifier votre chute. La guerre qui va s'allumer peut vous offrir des chances de réparer le mal que vous avez fait. Rentrez dans les rangs de l'armée, où vous pouvez être utile, et quittez un emploi que vous n'avez pas su remplir. (Idem.)

Bon nombre de courriers de cabinet et extraordinaires ont été expédiés de cette ville hier dans le courant de la journée, avec des dépêches pour Paris, Londres, Liège, etc., etc.

— Hier soir, à six heures et demie, un lancier d'ordonnance, arrivé ventre à terre, est descendu au ministère de la guerre. Quelques instans après l'ordre a été donné à la troisième brigade des lanciers encore à Bruxelles, de seller et de se tenir prête à partir. Cette brigade ignore encore quel est le lieu de sa destination.

— Les dépôts de Malines, composés du premier de lanciers et du 3^e de ligne, ont également reçu ordre de se tenir prêts.

— Les deux bataillons du 7^e sont partis ce matin, ainsi que les lanciers et les cuirassiers.

Plusieurs pièces d'artillerie sont également parties.

— Le premier ban a reçu ordre de se tenir prêt à partir.

ANVERS, 2 août.

Mouvement de l'armée hollandaise.

Une personne venant aujourd'hui de Bréda donne les renseignements suivants:

Le quartier-général a été rassemblé et s'est porté sur Eindhoven; on croit que les troupes qui ont fait un mouvement sont destinées à une attaque sur Venloo. Les schutters de Nimègue et du plat-pays en général montrent beaucoup de mauvaise volonté: il a fallu l'intercession de la gendarmerie pour les faire marcher en avant. L'armée du prince de Saxe-Weimar est évaluée à 16,000 hommes: ce général a fait également un mouvement en avant et tout son camp a été levé.

Il paraîtrait aussi que le prince Frédéric, avec le général Destombes, se proposent de faire une diversion en Flandre.

Les gardes communaux de Bréda ne veulent pas quitter leurs foyers, en disant qu'ils défendraient leurs remparts. En général, la discorde règne entre les Hollandais et les habitants du Brabant septentrional, qui sont même traités du nom de *muyltingen*.

La dénonciation de l'armistice allarme en partie notre brave population, mais la majorité est remplie de courage et prête à se défendre jusqu'à l'extrémité. Des barricades s'élèvent déjà dans les quartiers voisins de la citadelle et du port. Les officiers de la garde civique ont tous juré de rester unis et de couvrir de gloire le nom de *Belge*. Les propriétaires des polders ont été prévenus que la conservation de la ville nécessitera peut-être l'inondation des terres et qu'ils auront à retirer leurs bestiaux. L'escadre hollandaise s'est déjà approchée de la ville.

CALLOO, 2 août.

Percée des digues à Liefkenshoek.

Ce matin, à dix heures, les Hollandais sont sortis au nombre de 50 de leur fort de Liefkenshoek, situé sur le territoire de cette commune: ils étaient dans des chaloupes, et ont ainsi traversé les alentours du fort, inondés depuis le mois d'octobre dernier. Arrivés à la digue, qui arrêtait le cours d'une inondation partielle du poldre de Keetenis, ils ont commencé par la percer.

Le chef de la compagnie des tirailleurs liégeois en garnison à Calloo, est allé reconnaître leur position; il a envoyé au chef des ennemis un parlementaire, demander les motifs de ce qu'il faisait faire: il répondit que ce qu'il faisait, était pour la défense de son fort, et que par-là, l'armistice n'était pas rompu.

Le parlementaire s'en est retourné chargé de cette réponse. Les Hollandais ont continué leur coupure, par laquelle l'eau de la mer coule à plein bord, et leur ouvrage fini, ils ont repris dans leurs embarcations le chemin du fort; de sorte que le poldre entier de Sainte-Anne-Keetenis, contenant plus de mille bonniers de bonnes terres labourables est sous les eaux, les malheureux habitants à moitié noyés dans leurs maisons et réduits à la misère, et la belle récolte à peine commencée, entièrement détruite.

GAND, 2 août.

Prise du Capitalen-Dam.

A huit heures, ce matin, les Hollandais se sont emparés du Capitalen-Dam; à midi, ils étaient à Assenède, qu'ils ont pillé Bassevelde, Ertvelde, également ont été occupés de midi à une heure. Les tirailleurs liégeois, qui étaient à Assenède, ont beaucoup souffert: il est onze heures et demie au soir, un chariot de leurs blessés vient d'entrer en ville.

La garde civique vient de relever tous les postes de la ville, même celui de la place du Kauter; toutes les troupes, qui sont pleines d'ardeur, partent ce soir pour se réunir à nos forces, qui se sont repliées jusqu'au village de Bouchante.

La citadelle est bien gardée, et avec cela, la consternation est dans la ville. L'occupation du Capitalen-Dam fait trembler, de ce point important, qui n'était gardé que par 50 hommes. Les Hollandais peuvent inonder toute la Flandre, y compris Gand, et cela ne fait pas rire: malgré cela, crions vive M. le baron de Failly!... vive sa capacité et sa prévoyance!...

On assure que le nombre des Hollandais, débarqués au Capitalen-Dam, est de 7,000 hommes. Si cela est vrai, Gand est sérieusement menacé, et peut fort bien être occupé demain...

Je vous écris en toute hâte; je vous tiendrai soigneusement au courant de ce qui va se passer.

P. S. Il est minuit et demi: quatre compagnies du 8^e régiment et six pièces de canon sont parties.

TONGRES, 2 août.

Sortie de la garnison de Maestricht.

La garnison de Maestricht a fait aujourd'hui une sortie; 12,000 hommes d'infanterie, ayant chacun un demi-pain sur le dos, deux escadrons de cuirassiers, munis de fourrages pour un jour, et quatre pièces de campagne, sont sortis par la porte de Bois-le-Duc, à 5 heures du matin, et sont dirigés, le long du canal, vers Reekheim. A deux heures de l'après-midi on a vu rentrer ces troupes à Maestricht. On ne sait pas encore quel a pu être le but de cette sortie, ni à quoi elle a aboutie. On prétend cependant généralement que ces troupes allaient à la rencontre des 3,000 hommes qui doivent arriver d'un jour à l'autre de la Hollande. Je puis vous garantir l'authenticité de tout ce qui précède. M. le ministre de la guerre sera-t-il assez instruit, et trouvera-t-il maintenant assez de motifs pour commander quelques mesures de sûreté dans le Limbourg?

NAMUR, 4 août.

Belges, soyons unis, et rappelons-nous notre devise. Le moment approche où nos ennemis apprendront encore à leurs dépens ce que peuvent le patriotisme et la liberté contre l'injustice et le despotisme. Malgré son peuple lui-même, Guillaume, entouré de quelques mercenaires, veut la guerre, il court à sa perte. Ce monarque perfide s'obstine à nous considérer comme des rebelles, il ne se croit pas obligé de conserver à notre égard ces ménagements nécessaires qui font le droit des nations, il se met en dehors de toute loi, et sans déclaration préalable, reprend à l'improviste les hostilités contre un peuple confiant dans la foi des traités et d'un armistice accepté par les deux partis. Guillaume veut la guerre et la commence par une violation manifeste du droit des gens; il l'aura, il en subira les conséquences.

ces Belges, préparez vos armes! le moment de combattre est venu, celui de vaincre n'est pas éloigné. Nous ne pouvons être vaincus; notre cause est celle de la justice et de l'humanité. Nous ne pouvons être vaincus; nous avons pour nous Dieu et la liberté. Le gage assuré de la victoire, c'est notre jeune armée si patriote, si désireuse d'en venir aux mains avec nos anciens oppresseurs et de faire briller à leurs yeux ces trois couleurs glorieuses qui maintes fois les ont vu fuir, de rendre au Lion Belge sa vieille renommée. Cessons ces systèmes d'attaques et de récriminations; n'ayons qu'une pensée, la défense du pays et le maintien de son indépendance. La patrie réclame de chacun de ses enfans l'exécution d'un devoir sacré; leur sang a déjà coulé pour elle, jamais pour elle ils ne s'en montreront avarés. Nous avons un bon roi; si des fautes ont été commises, il les réparera. Nous en avons pour garant son beau caractère et son désir de consacrer tous ses efforts à maintenir l'honneur et l'indépendance de la Belgique. Aidons-le dans cette noble tâche et surtout gardons-nous d'oublier que *l'union fait la force*.

A...

Jamais l'enthousiasme patriotique ne fut réellement aussi grand ici qu'il l'est aujourd'hui; l'incurie, la négligence, si pas la de l'administration de la guerre, loin de décourager, enflamme tous les cœurs; hier, tous, nous étions préparés à nous réjouir; aujourd'hui, tous, nous sommes prêts à combattre.

Nous venons d'apprendre (honneur à ces braves) qu'un grand nombre d'officiers, sous-officiers et soldats de la garde civique, se sont adressés à leur brave colonel pour le prier de les conduire immédiatement contre l'ennemi. Nous en sommes sûrs, cette offre sera accueillie par l'autorité supérieure; il pourrait être en effet dangereux de comprimer l'élan des masses quand elles sentent le besoin de pourvoir à leur honneur, à leur dignité, à la gloire du pays.

L'entendez-vous, M. de Failly, c'est un journaliste qui vous le dit; et quelque soit le mépris qu'un homme de votre sorte puisse ridiculement afficher pour eux, ils n'en sont pas moins dévoués à cette patrie, qui est encore à attendre quelque chose qui vaille de vous, bonne qu'elle est!!!

V.

On nous écrit d'Anvers, 3 août :

Nous avons travaillé hier tout le jour à faire des barricades dans la ville, et aujourd'hui nous continuons. La flotte hollandaise a fait cet après-midi un mouvement en avant; deux coups de canon ont été tirés du fort du nord. On craint un bombardement pour demain soir; les troupes bivouaqueront probablement hors des portes. Les pompiers de Bruxelles, Malines, Louvain, etc., arrivent avec leurs pompes; les troupes se mettent en mouvement. Je crois que nous en sommes venus au moment décisif.

— On écrit de Liège, 2 août :

Le roi, qui avait été accueilli en notre ville avec un enthousiasme difficile à décrire, y a reçu des dépêches de Bruxelles qui lui annonçaient la reprise des hostilités; il a de suite fait assembler le corps des officiers, lui a fait part de l'importante nouvelle qu'il venait de recevoir et lui a annoncé son départ pour Bruxelles. Tous ont juré de vaincre ou mourir pour la défense de la patrie.

Peu après MM. les généraux d'Hoogvorst et de Chasteler ont pris la route de Namur probablement pour y porter la nouvelle que le roi était obligé de remettre le voyage qu'il se proposait de faire en cette ville.

S. M. est repartie à 9 heures et demie du soir pour Bruxelles où elle est arrivée à 4 heures et un quart; S. M. s'est mise de suite à travailler avec le ministre de la guerre; il paraît qu'elle se mettra elle-même à la tête de son armée.

Les employés du ministère de la guerre ont dû travailler toute la nuit; et des courriers, nous assure-t-on, ont été expédiés à Ath, Mons, Charleroi, Tournay, Philippeville, etc., pour y porter l'ordre de faire partir de suite toutes les troupes disponibles, infanterie, cavalerie et artillerie, qui se trouvent dans ces diverses villes.

La fatigue du voyage semble avoir altéré la santé de S. M. On a fait appeler hier MM. les docteurs Lombard et Wasseige; ces Messieurs ont trouvé S. M. atteinte d'une inflammation d'estomac. Dans la soirée, le roi se trouvait beaucoup mieux.

Tous les officiers qui s'étaient momentanément éloignés de l'armée se sont empressés hier de partir pour rejoindre leurs corps respectifs.

On nous annonce que le 3^e bataillon du 5^e régiment en garnison à notre citadelle, est parti ce matin pour rejoindre les deux bataillons de guerre à l'armée de l'Escout.

On assure qu'un escadron de cuirassiers, commandés par M. le major de Libotton, doit partir demain pour l'armée.

Il a été remis un subside extraordinaire à l'occasion de l'arrivée du roi à chaque blessé et à chaque famille qui a perdu un de ses membres.

— On lit dans le *Moniteur* du 3 août :

Le roi de Hollande a fait notifier à notre gouvernement, par l'intermédiaire du général Chassé, qu'à partir du 4 août, à neuf heures et demie du soir il regardera comme non-avenue la suspension d'armes conclue le 5 novembre avec M. Ch. Rogier, relativement à la citadelle d'Anvers; il ne s'est pas prononcé sur la suspension d'armes conclue le 20 novembre, sous la médiation des cinq puissances et relative à toute la Belgique, et, sans prévenir les Belges, il a fait subitement reprendre les hostilités sur plusieurs points de la Flandre orientale, en s'emparant, par surprise, du *Capitalen-Dam* et de l'écluse de *Verlaet*.

C'est aux puissances qui se sont constituées garantes de la suspension

d'armes du 20 novembre, et qui ont déclaré qu'elle constitue un engagement indéfini à leur égard, d'examiner si le roi de Hollande a pu recourir aux armes sans se mettre en hostilités avec l'Europe; nous leur abandonnons cette question de droit, elles la décideront comme l'exigent leurs intérêts et leur dignité. Placés dans le cas de légitime défense, nous userons des droits qu'une nation ne peut abdiquer, non plus qu'un individu. Nous repousserons cette agression inopinée, nous opposerons la force à la force.

Ce que nous signalons à l'opinion de l'Europe n'est pas la rupture de la suspension d'armes en elle-même, mais la forme dans laquelle cette rupture est faite. Nous dénonçons au monde civilisé cet homme qui se place en-dehors de toute idée de civilisation, en reprenant les armes sans déclaration préalable; cet homme qui se joue audacieusement de la foi donnée et du droit des gens; qui, par une surprise, a cru follement se ménager quelques avantages, et qui, à tant de parjures, a voulu ajouter un dernier parjure.

Dans la supposition que le roi de Hollande ait pu rompre la suspension d'armes, question que nous laissons à l'écart, il est incontestable qu'il n'aurait pu reprendre les hostilités qu'après avoir fait connaître ses intentions au gouvernement belge, en fixant un terme. Il recommence la guerre comme un sauvage; il se met au ban de l'Europe par la violation la plus éclatante de tous les principes.

Le général Chassé, en ce qui le concerne, a cru devoir se conformer au droit des gens, en annonçant trois jours d'avance la reprise des hostilités; mais dans les lettres que nous publions aujourd'hui, il annonce froidement qu'il entre dans ses vues de bombarder et de détruire la ville d'Anvers, cette rivale d'Amsterdam. L'Europe civilisée ne lira pas ces lettres sans un sentiment d'horreur.

Il fallait que jusqu'au dernier acte de notre drame révolutionnaire, la raison et la justice restassent de notre côté; nous avons pour nous tout ce qui constitue le droit parmi les hommes.

Belges, vous avez salué d'acclamations unanimes la royauté nouvelle. L'homme qui vous opprima quinze ans vous ménage; il veut ressaisir une odieuse domination, ou vous rendre tribulaires de la Hollande en vous imposant ses dettes. Vous avez une patrie de votre choix, un roi de votre choix; vous saurez les défendre.

Le moment suprême est arrivé, un de ces moments qui ne reviennent pas deux fois dans la vie des peuples. Votre ennemi a voulu rendre votre tâche la plus belle de toutes: vous défendez vos propres libertés et les principes de la civilisation.

— C'est hier, à trois heures et demie de l'après-midi, que le gouvernement a reçu communication officielle de la lettre du général Chassé.

À six heures, il a appris que les hostilités avaient été reprises sans déclaration préalable sur la ligne de la Flandre zélandaise, et que le *Capitalen-Dam* et l'écluse du *Verlaet* étaient occupés par les ennemis.

À minuit, il a été informé que les troupes hollandaises s'étaient portées en avant de *Verlaet*, poste que le général Niellon avait occupé quelques instans avant l'approche des ennemis.

Les ministres, présens à Bruxelles, ont été réunis bien avant dans la nuit, et ont donné plusieurs ordres qui ont été régularisés ce matin à l'arrivée du ministre de la guerre.

— Les trois puissances prépondérantes de la confédération germanique, la Prusse, l'Autriche et l'Angleterre pour le Hanovre, s'étant formellement engagées par l'article 3 des préliminaires à faire maintenir dans le Luxembourg le *statu quo* actuel, le gouvernement a pu sans danger rappeler une partie des troupes qui étaient cantonnées dans cette province.

— Dans l'intérêt du pays, nous croyons devoir recommander aux journaux beaucoup de réserve dans la communication des nouvelles de l'armée. Dans des circonstances analogues à celles où nous nous trouvons, les journaux polonais se sont spontanément imposé la plus grande circonspection, et quelquefois le silence: Il ne faut pas que nos opérations militaires, que les plans d'attaque ou de défense soient connus d'avance de nos ennemis. Nous donnerons jour par jour, sur les mouvemens de nos troupes, les détails qui seront de nature à être publiés.

— M. Gustave de Montebello, qui est allé grossir les rangs polonais, a eu un cheval tué sous lui à la dernière affaire de Minsk.

— Le Roi a chargé spécialement M^r le Bourgmestre de Liège, d'exprimer à ses collègues de Vierviers, Spa, Herve, Huy et Namur le vif regret qu'il éprouve de devoir différer de se rendre dans ces villes qu'il espère visiter incessamment. (*Industrie.*)

— On écrit de Maestricht, 1^{er} août :

Ce n'est pas assez que les habitans de Maestricht soient ruinés et réduits à la plus profonde misère, il faut encore que l'ennemi qui y règne les fasse arracher des bras de leur famille et plonger dans les cachots. Mais ce n'est là rien de neuf. Déjà aux mois de novembre et de décembre de l'année dernière, la terreur désolait la ville. C'étaient arrestations sur arrestations, condamnations sur condamnations. On se relâcha cependant de cette sévérité, et il fut un moment où nos compatriotes crurent librement respirer. Ce moment est passé; la terreur est revenue, plus hideuse, plus accablante que jamais.

Le 28 de ce mois, deux officiers hollandais, les uns disent en uniforme, les autres en habit bourgeois, dirigèrent leurs pas du côté de Lanaken. Arrivés à Smeermaes, village situé à une lieue de la ville, ils furent rencontrés par deux paysans, qui, à leur approche, se mirent à rire et à se parler à l'oreille. Les officiers ne firent semblant de rien et continuèrent leur route.

Le lendemain, à neuf heures du matin, 150 cuirassiers et autant de fantassins sortirent par la porte de Bois-le-Duc et bientôt ils eurent

cerné le village de Smeermaes, qui ne se compose que de quelques maisons.

Un espion, nommé Vrybergen, était avec eux. Il fut lâché et bientôt il découvrit la demeure des deux paysans qui avaient insulté des officiers de la garnison. Des cris féroces se firent entendre; vingt soldats se précipitèrent, le sabre au poing, sur les malheureux qu'on venait arrêter, et sourds aux gémissemens de leurs femmes, les traînèrent, en leur portant à chaque pas un coup de crosse dans le dos, jusqu'à la porte de la prison des Récollets, où ils ont été enfermés et mis au secret.

Deux habitans de la ville ont éprouvé le même sort. Le sieur Kaufmann, voiturier, a été arrêté avant-hier. On a trouvé chez lui différentes lettres écrites par des Maëstrichkois exilés à leurs malheureux compatriotes. Toutes ces lettres ont été saisies et à l'heure qu'il est, elles ne sont pas encore rendues à leurs légitimes propriétaires.

On a arrêté également un cordonnier dont le nom et le crime nous sont inconnus.

Le général Dibbets ayant appris qu'un grand nombre d'habitans de Maëstricht, se proposait de se rendre à Tongres et à Liège, a fait défendre à tous les habitans en général, de sortir de la ville pendant trois jours, sous peine de correction arbitraire.

EXTERIEUR.

HOLLANDE. — *La Haye*, 29 juillet.

Hier matin, S. M., accompagnée de S. A. R. le prince d'Orange, est arrivée dans cette résidence, de retour de son voyage d'inspection à l'armée.

S. M. la reine est partie le 24 pour Berlin, pour revenir dans cette résidence.

— On écrit de Boxtel, sous la date du 26 juillet :

S. M., accompagnée de LL. AA. RR. les deux princes, en revenant de Bois-le-Duc à Bréda, dans la matinée de lundi dernier, a passé en revue, à la Bruyère dite *Besterheide*, située dans nos environs, les troupes faisant partie de la réserve de la 2^e division, ainsi que la troisième division de l'armée. Ces troupes, composées de huit bataillons de la garde communale et d'une partie des 2^e et 3^e régimens des cuirassiers, ainsi que d'une batterie d'artillerie, s'élevaient à 6000 hom., et offraient le plus beau spectacle. A peine les augustes personnages arrivèrent à la Bruyère, que des cris de joie retentirent dans tous les rangs de nos braves avec un enthousiasme difficile à décrire. S. M. exprima vivement toute la satisfaction que lui faisait éprouver les habiles manœuvres des troupes habituées depuis si peu de temps au service militaire.

S. M. et LL. AA. RR. arrivèrent le 27 à Bréda, vers six heures du soir. On assure que sa S. M. se proposait de se rendre le lendemain à Berg-op-Zoom, mais une dépêche, qui lui fut remise pendant le dîner, fit décider S. M. à partir le soir même, après sept heures, pour se rendre dans cette résidence.

FRANCE. — *Paris*, 1^{er} août.

SITUATION DES POLONAIS.

Les Polonais ont battu le général russe Golowin et dérangé le plan de Paskewitch. Voilà ce qui est certain. Les 15,000 prisonniers russes qu'on avait annoncés à Paris dans la solennité du 29, se réduisent à 1,500. Ce succès est toujours utile à la cause polonaise; malheureusement les hordes moscovites continuent de s'avancer dans les plaines de Varsovie, et dévorent les subsistances qui devaient faire encore vivre la population de cette capitale. Il n'y a qu'un cri en Allemagne, en France, en Angleterre contre la Prusse qui a secondé les dernières opérations des Russes. Assurément la Prusse n'est pas susceptible sur le point d'honneur. Les journaux anglais ont traité sa conduite d'*infâme*, et elle garde le silence! Les peuples bouillonnent d'indignation; les Prussiens eux-mêmes sympathisent très-vivement avec leurs voisins les Polonais; cependant le gouvernement prussien méprise l'opinion publique, et reste fidèle à sa politique froidement calculée!

Dans cet état de choses, les Polonais ont cru ne plus devoir ménager la Prusse. Ils ont déclaré vouloir la restitution des provinces polonaises dont les trois puissances du Nord se sont emparées dans leurs honteux traités de partage. C'est dans cette résolution qu'ils veulent mourir ou vaincre. Hélas! c'est peut-être un motif de plus pour que la Prusse seconde la Russie. Les Polonais, opprimés et muselés, ne reprocheront plus aux trois puissances le crime des partages. (*Temps*.)

AUTRICHE. — *Vienne*, 23 juillet.

A l'occasion des mesures de quarantaine qui ont été prises, plusieurs centaines d'étudiants qu'aidaient une bande d'individus des basses classes, se sont portés hier à des excès qui avaient pour but de renverser les dispositions qui avaient été ordonnées par les autorités pour empêcher la propagation du choléra. Ces désordres ont obligé d'avoir recours aux troupes. Le régiment d'infanterie du roi de Wurtemberg reçut l'ordre de disperser les perturbateurs, ce qui fut exécuté; mais l'opiniâtreté de la foule fut telle que les troupes furent forcées de faire usage de leurs armes. Une première décharge suffit pour dissiper entièrement le rassemblement, mais l'on a à regretter la mort de 8 personnes qui restèrent sur la place, tandis qu'une vingtaine d'individus furent plus ou moins dangereusement blessés. (*Gazette Univ.*)

ANGLETERRE. — *Londres*, 30 juillet.

La nouvelle de la dernière victoire de l'armée polonaise s'était

aussi répandue à Londres. Dans une seconde édition de son journal, le *Courier* dit : le rapport que nous avons donné hier est important et satisfaisant; nous ne voulons pas cependant faire naître des espérances mal fondées sur des succès ultérieurs de cette lutte héroïque pour la liberté.

Dès le premier abord nous avons considéré, quoiqu'à regret, la cause des Polonais comme sans espérances, sans quelque intervention de la part de ce pays et de la France, pour s'opposer à l'assistance perfide que la Prusse donne à la Russie. Cette première puissance pourrait bien, d'ici à peu de temps, avoir assez à faire chez elle; et quoique nous ayons été étonné de la longue résistance des Polonais, nous ne nous sommes jamais flattés par anticipation d'un triomphe éventuel. Il en est de la guerre comme de tout autre chose : l'énergie de l'âme fera des miracles; mais il y a des bornes aux facultés de l'homme. Le patriotisme des Polonais les a soutenus au grand étonnement du monde, aussi long-temps contre les Russes; mais c'était le patriotisme du petit nombre contre la *force brutale* du grand nombre. Malheureusement, tandis que les ressources des Polonais s'épuisent, celles des Russes restent intactes; et la crise, nous le craignons bien, est arrivée ou à la veille d'arriver. Le patriotisme des Polonais pourra seulement s'exalter en s'écriant sous les remparts de Varsovie, comme le patriotisme des anciens : « *dulce et decorum est pro patria mori.* »

Les troupes de l'autocrate s'avance maintenant vers Varsovie avec un train considérable d'artillerie, et nous craignons bien que les Polonais ne soient pas en état de résister à ses efforts désastreux. La défaite des braves défenseurs de cette capitale peut devenir aussi meurtrière que celle de cette mémorable journée où près de soixante mille personnes périrent par le fer de l'ennemi et dans les flammes allumées par ces barbares sans pitié comme sans remords. La résistance de 1831 pourrait bien être aussi inefficace que celle de 1795.

Grand Dieu! qu'avons-nous fait pendant ces derniers six mois pour prévenir cette tâche avilissante de l'humanité, cet outrage flagrant des droits des hommes civilisés? De quel poids d'iniquités ne nous sommes-nous pas chargés, nous autres Anglais, par notre apathie inhumaine?

En France, l'odieuse de l'égoïsme tombera sur le gouvernement seul; car, en France, on a ouvert des souscriptions en faveur des Polonais, et des appels énergiques ont été faits par les Français aux autres nations; mais qu'avons-nous fait? Nous n'avons pas envoyé un seul fusil à ces braves patriotes; l'argent anglais n'a pas acheté un seul médicament pour la terrible épidémie dont ils sont affligés; pas une blessure n'a été pansée avec le linge ou la charpie fournis par la sympathie du peuple anglais. O enfans de la liberté, rougissez de honte d'une pareille conduite! Vous avez abandonné les Polonais, et vous les avez laissés périr au milieu des combats qu'ils ont livrés pour la cause de la liberté, sans autres marques de sympathie que de vaines exclamations de joie à la vue de leurs efforts patriotiques et de stériles argumens en faveur des principes des droits et de la liberté qu'ils ont si vaillamment soutenus les armes à la main.

— On lit dans le *Courier* :

« Le gouvernement prussien a enfin jeté le masque à l'égard de la Pologne, et déclaré qu'il se considérait comme libre de porter tous les secours en son pouvoir à l'empereur de Russie, dans ses efforts pour subjuguier ceux que la Prusse appelle ses sujets révoltés. En donnant ces renseignemens, nous n'hésiterons pas à faire remarquer que le gouvernement français ne se soumettra pas à une telle violation du système de non-intervention, et nous avons la confiance que notre cabinet appuiera les Français dans leur manière d'envisager la politique prussienne.

Après avoir dit que jusqu'à présent le ministère anglais a été obligé d'agir avec prudence, le *Courier* continue : « Le temps est arrivé où la prudence elle-même dicte une conduite plus prononcée, et nous sommes sûrs que chaque membre du cabinet anglais sera pénétré comme nous de la conviction que les intérêts que l'honneur de la Grande-Bretagne sont engagés dans la lutte entre la Russie et la Pologne. Une politique timide serait en ce moment pour l'Angleterre la plus dangereuse qu'elle pût suivre; elle aurait pour effet de produire en Angleterre des sentimens capables d'éloigner du gouvernement les hommes prudens et honorables qui conduisent maintenant les affaires de ce pays, et de les remplacer par des hommes imbus d'idées révolutionnaires, qui auraient bientôt propagé en Europe un incendie que tous les cabinets ne seraient pas en état d'éteindre.

— Il paraît que la déclaration de la Prusse qu'on prétend venir de source authentique, bien que rien ne le prouve, occupe beaucoup les esprits, et surtout ceux des commerçans. Pour les rassurer, le *Times* dit aujourd'hui que les affaires de la Russie et de la Pologne pourraient bien s'arranger par une intervention générale des puissances européennes non directement intéressées, et par des négociations pareilles à la Hollande et à la Belgique; de sorte que l'objet en vue peut être atteint, sans secousse pour le crédit public en Angleterre.

— Sur les questions faites par le marquis de Londonderry, relativement aux affaires de la Belgique et du Portugal, le comte Grey a dit qu'il n'avait pas reçu d'ordre du roi touchant des communications ultérieures, et que, quant aux restes du discours du noble marquis, il n'y répondrait pas.

— La perfidie de la Prusse sera bientôt punie sur ses propres côtes. Il était impossible que l'Angleterre et la France tolérassent une violation aussi révoltante de la neutralité et des principes reconnus de la non-intervention; des ordres ont été envoyés à la flotte desir E. Co-drington de revenir sur-le-champ à Portsmouth, afin d'être armée probablement pour une expédition dans la Baltique. On présume que

La flotte française qui est maintenant dans le Tage se joindra à la flotte anglaise, et que les deux flottes déploieront leurs pavillons sur les côtes de cette mer. (The Sun.)

Dans la séance d'hier de la chambre des pairs, lord Londonderry, par suite d'une invitation du lord chancelier, a ajourné à mardi en huit sa motion pour demander d'autres papiers relatifs aux affaires de la Belgique. S. S. a ensuite demandé quelques explications sur le fait que l'arrangement concernant les forteresses de la Belgique avait été communiqué au gouvernement français, seulement le 18 juillet, trois mois après la date du protocole; ensuite, si le roi des Français avait demandé cette communication, et enfin si cette communication avait été suivie d'une réponse de la part du plénipotentiaire français?

Lord Grey a répondu que cette communication n'avait pas été demandée, ni verbalement, ni par écrit, et que pour autant qu'il le sache, il n'y avait pas eu de réponse à cette communication.

La chambre des communes a repris en comité les débats sur le deuxième article du bill de réforme.

Sir R. Peel s'est opposé, à la fin de la séance, à la motion de continuer aujourd'hui les discussions, mais elle a été néanmoins adoptée par 216 voix contre 143, majorité ministérielle, 73.

COMMERCE.

Anvers, 1er août. — Ventes par contrat privé: 500 balles café Havane, prix inconnu à 120 id. Brésil, à 27 cents, consommé; 600 biques, riz de la Caroline, prix inconnu; 91 caisses sucre Bahia, demi-blanc, à 15 fl., entrepôt.

Il y a eu samedi après-midi une vente publique d'environ 700 caisses sucre Bahia: il s'en est écoulé environ 450 caisses, qui ont été payées, savoir: le demi-blanc, de fl. 13 1/2 à 15 et le Moscovo de fl. 10 à 12 1/2 sans réfaction pour avarie.

MOUVEMENT DU PORT D'ANVERS.

Cargaisons des navires entrés en ce port le 30 juillet 1831.

Le brick anglais Spinster, cap. Colin, M. Lachlam, ven. de Matanzas, à la consignation de MM. J. L. Lemmé et comp., chargé de 1011 caisses sucre, une partie bois de campêche. J. L. Lemmé et comp.

Le schooner norvégien De Swaan, cap. T. J. Seel, venant de Stockholm, à la cons. de MM. Luning Gogel et comp., chargé de 484 tonneaux goudron, 450 id. poix, 602 idem. Luning, Gogel et comp.

Le kof hanovrien Vier Gebroeders, cap. M. J. Caspers, ven. de Bremen, à la cons. de MM. Frères Nottebohm, chargé de 32 boucauds tabac en feuilles, Frères Nottebohm. 4 barriques manganèse. Catteaux, Wattel et comp.

Le kof hanovrien Ayatha, cap. H. B. Otten, ven. de Bremen, à la cons. de MM. Frères Nottebohm, chargé de 30 boucauds tabac. Frères Nottebohm. 5 barriques cuirre, 1000 Saumons plomb. A. Ellerman.

Le tjalk hanovrien Guto Hoffnung, cap. P. J. Reuter, ven. de Bremen, à la cons. de MM. Frères Nottebohm, chargé de 33 boucauds tabac, Frères Nottebohm. 8 barriques manganèse, Catteaux Wattel et comp. 48 caisses cigares, G. Hartung.

Arrivages au port d'Anvers, du 31 juillet.

Le brick prussien Résolution, cap. Thestneyer, ven. de Gottenbourg, chargé de bois. Départs du 31 juillet.

Le brick anglais Tree Sisters, cap. Mesuricy, allant à Guernsey, en lest. Le sch. norw. Jonge Claudina, cap. Beileyoord, allant à Bremen, chargé. Le smack belge, Meelzack, cap. Wagenaer, allant à Exmouth, chargé.

Du 2 août.

Le koff belge Thérésia, cap. Monet, allant à Liverpool, chargé.

BOURSE DE BRUXELLES, du 2 août.

Table with 2 columns: Description and Price. Includes items like Act de la Société générale, Dette active hollandaise, etc.

BOURSE DE PARIS, du 1er août 1831.

Rentes, 5 p. c. au compt. jouiss. du 22 mars 1830, 86 fr. 60 c. — 4 1/2 p. c., jouiss. du 22 sept., 80 fr. 00 c. — 4 p. c., 71 fr. 25 c. — Rentes, 3 p. c., jouiss. du 22 juin 1830, 55 fr. 50 c. — Action de la banque, 1,550 fr. 00 c. — Certif. Falconnet, 67 fr. 75 c. — Cortès d'Espagne, 11 fr. 3/4. — Emprunt royal d'Espagne, 1830, 62 fr. 1/4 c. — Rente perpétuelle d'Espagne, 48 fr. 1/4. — Emprunt de France, 86 fr. 90 c.

POSTE DE L'APRÈS-MIDI.

— On lit dans le Courrier :

« Le pays applaudira à l'entrée au conseil de M. Charles de Brouckere, homme d'une prodigieuse activité, et d'une capacité administrative reconnue. Mais nous regrettons que, dans les circonstances actuelles, il ne soit pas placé à la tête du département de la guerre. Pour donner quelque circonstance au ministère, pourquoi n'y appellerait-on pas M. Lebeau? Ce ministre, reprenant le portefeuille des affaires étrangères, M. Meulenaere pourrait se charger du département de l'intérieur. »

Nous croyons que le pays sera loin d'applaudir à cette mesure. Quant à nous, cette combinaison nous paraît plus que malencontreuse.

(Extrait d'une lettre particulière.)

Je viens de recevoir à l'instant une lettre de Turnhout, par laquelle on m'apprend que les Hollandais sont entrés sur le territoire belge le 3 du courant au matin. Aussitôt que cette nouvelle parvint au commandant des troupes cantonnées à Turnhout, l'ordre fut donné de partir, et elles se sont mises en marche à six heures du matin, et rencontrèrent l'ennemi au-devant de la cure de Ravels, village à une demi-lieue de Turnhout.

On en vint aux mains, et le premier ban de la garde civique de Bruxelles, arrivé ce soir de Lierre, partit à huit heures au bruit de la canonnade qu'on entendait. A cinq heures de l'après-midi, vingt blessés belges arrivèrent à l'hôpital de la ville, et pour lors aucun secours n'était encore arrivé; mais à huit heures les troupes stationnées à Geel

et aux environs, partirent sous le commandement de M. Walhiers. Cette troupe était accompagnée d'un escadron de lanciers et de deux pièces de campagne.

On m'écrivit aussi que les Hollandais ont déjà fait prisonniers un lieutenant et quatre soldats. Tout le monde est dans l'alarme et le tocsin sonne sans cesse.

Les troupes parties de Turnhout n'avaient point d'artillerie, tandis que les Hollandais en étaient pourvus. Nouvelle preuve de l'intempérie du ministre de la guerre.

Assenede, 2 août.

Aujourd'hui vers midi et demi, les troupes hollandaises de la garnison du Sas-de-Gand ont fait une sortie avec une force considérable, et sont inopinément entrées dans la commune d'Assenede. Nonobstant cette surprise, aussitôt le tocsin sonné et la générale battue, une partie de la garde civique a été sous les armes et de concert avec la garde militaire s'est voulue opposer à l'invasion de l'ennemi; mais après quelque résistance se trouvant accablée par le grand nombre et manquant de munitions et d'armes à feu, elle a été forcée de battre en retraite.

Des frontières, 2 août, 8 heures au soir.

Je viens des avants-postes; à 5 heures, les Hollandais ont mis le feu à la grange de M. van Brussel. A 6 heures, la flamme sortait de la maison; vers sept heures, une épaisse fumée et bientôt la flamme sortait de la campagne de M. du Bosch, directeur des wateringues. Le Verlaet est en feu et flammes, et on émet de l'eau par la marée haute.

Les nôtres se sont défendus quelques instans vaillamment; mais n'ont pu tenir contre l'ennemi. L'un disait qu'ils n'avaient plus de cartouches; l'autre, qu'ils ne pouvaient rien faire sans canon. Vers sept heures, on a marché de nouveau contre l'ennemi. Ce qui arrivera cette nuit, Dieu le sait.

— Le 2, le Verlaet a été repris par nos troupes; mais l'ennemi revenant en force considérable, elles ont été forcées de retourner à Watervliet. L'ennemi brûle et inonde tout.

Saint-Nicolas, 2 août, 4 heures de relevée.

Hier, dans l'après-dinée, les Hollandais ont commencé à inonder les polders situés entre le fort de Diefkenshoek et le fort de Sainte-Marie, et nous y occasionnent des pertes incalculables. La garde civique, qui brûle du désir de voler à l'ennemi, est dépourvue d'armes et de munitions. Une compagnie des tirailleurs liégeois s'est transportée à Colloo.

On nous annonce, au moment de mettre sous presse, que le Capitalemard repris par nos troupes, est de nouveau repris par les Hollandais; qu'ils font des excavations sous l'écluse de conservation (Verlaet) pour la faire sauter, dans le cas que les Belges parviendraient à la reprendre.

Les Hollandais ont encore débarqué plusieurs canons.

Marché de Namur du 4 août 1831. Fl. C^{ts}. C^{cs}.

Table with 3 columns: Item, Fl., Cts, Ccs. Includes items like Froment-roux, Seigle, Avoine, Pommes de terre, Beurre.

ANNONCES.

1166. Plusieurs capitaux à placer sur hypothèques ou sur billets. S'adresser au notaire Tillieux, près du Marché au Beurre, à Namur.

1197. Le conservateur de l'approvisionnement de siège de la place de Namur, informe le public que 84 superbes bêtes à cornes dudit approvisionnement qui ont passé l'hiver dans des écuries en ladite ville, étant bien soignées, et qui se trouvent maintenant dans les prairies de Chou-rause, près de Moustier, sont à vendre.

Les amateurs pourront se transporter auxdites prairies tous les jours, pour y examiner celles qui pourraient leur convenir, et en faire part audit conservateur.

791. EFFETS PUBLICS.

Le notaire Delvigne se charge d'acheter et de vendre des rentes remboursables de domaine, pour servir aux paiements des bois acquis du ci-devant syndicat et de tous autres effets publics et obligations de la Belgique, de la France, de l'Espagne et d'autres gouvernements.

1198. Vente par autorité de justice.

Dimanche, 7 août 1831, à dix heures du matin, il sera procédé, par le ministère de l'huissier Tilquin, jeune, sur la Grand-Place de Namur, dite Saint-Rémy, à la vente d'une grande quantité d'objets mobiliers, consistant en garde-robres, horloges, encoignures, bureaux, globes, diverses postures en faïence, cadres, chaises, fauteuils, tables de nuit, plats et assiettes, tant en étain qu'en faïence, miroirs, etc., etc, matelats, lit de plumes, travers, oreillers, ménage, marmites, coquemars, seaux, cuvelles, tonneaux et différents autres objets dont le détail serait trop long.

La vente se fera au comptant, sans frais.